

GRILLE DESCRIPTIVE DE SCENARIO PEDAGOGIQUE

Intitulé de la séquence/séance : Découverte de la justice française

Auteur du scénario et établissement : Nathalie DURAND, collège du Pervis

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE LA SEANCE / SEQUENCE :

A partir d'un texte de Mérimée, écrire et jouer le procès d'un accusé, couvrir cet événement judiciaire par les médias.

Pré-requis :

OBJECTIFS comprendre la justice française

Objectifs info documentaires :	S'informer, se documenter, communiquer et échanger
Objectifs disciplinaires :	Français : écrire et s'exprimer à l'oral Education civique : règles fondamentales de la justice
Compétences et connaissances du socle commun	Compétences 1 - 4 – 6
Compétences du PACIFI :	Compétences 1 - 2

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Documents fournis à l'élève : (Fiche de guidance, fiche de consignes, document à compléter...) Quelle mise à disposition ? Papier ou via l'ENT ?	Fiches : Comment écrire un fait divers Les acteurs d'un procès Arguments (partie civile et défense) Document à compléter : Les métiers de la justice Verdict (pour les jurés) ENT : Déroulement d'un procès
Ressources, supports d'information utilisés : (Ressources papier, numériques, en ligne.....)	<u>La Vénus d'Ille</u> de Mérimée, Onisep, www.justice.gouv

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Niveau : 4°

Effectif :	28
Nombre de séances prévues :	12
Travail individuel, par groupe ?	Par groupe
Durée :	2 semaines
Intervenants :	Professeur de français, d'éducation civique, documentaliste
Support horaire (emploi du temps classe ? heure de permanence, ? Dispositifs ?...) :	Emploi du temps classe + une journée visite du tribunal + ½ journée banalisée pour tourner le procès
Lieu :	CDI, salle de réunion, salle informatique
Différenciation envisagée (consignes, tâches, supports, formes d'aides...)	Fiches d'aide
Matériel (vidéoprojecteur ou TBI, nombre d'ordinateurs, logiciels à installer...)	TBI 20 ordinateurs

DEROULEMENT

Description du déroulement des séances de la séquence ou de la séance :	<p><u>1ère phase :</u> Education civique : Étude du système judiciaire français. Documentation : Recherches et exposition sur les métiers de la justice. Français : Étude de la Vénus d'Ille de Mérimée dans le cadre du fantastique. Français / Documentation : Étude puis rédaction d'un article de faits divers pour le journal du collège.</p> <p><u>2ème phase :</u> Visite du tribunal de grande instance d'Épinal : Présentation de la justice française. Découverte d'une audience au tribunal correctionnel.</p> <p><u>3ème phase :</u> Écriture d'un scénario du procès de l'accusé (meurtre / Vénus d'Ille) Travail sur l'argumentation (recherche d'éléments / écriture)</p> <p><u>4ème phase :</u> Tournage et montage du film retraçant le procès.</p> <p><u>5ème phase :</u> Projection du film à l'autre classe.</p>
--	---

	<p>Délibération des élèves/jurés et verdict.</p> <p><u>6ème phase :</u></p> <p>Écriture d'un article annonçant le verdict dans le journal du collège.</p>
PRODUCTION ATTENDUE	
Exposé oral, écrit, diaporama, site, blog	<p>Exposition : les métiers de la justice</p> <p>Articles de presse</p> <p>Film retraçant le procès</p>
EVALUATION	
<p>Modalités d'évaluation des apprentissages</p> <p>Compétences évaluées</p>	<p>Ecriture d'un fait divers</p> <p>Connaissance du système judiciaire</p> <p>Argumentation</p> <p>S'exprimer à l'oral</p>
BILAN	
Synthèse de la séquence/séance, remédiation envisagée ?	<p>Bonne implication des élèves dans le projet.</p> <p>Ce projet a donné du sens aux apprentissages.</p> <p>La partie argumentation a été difficile pour les élèves, bien cadrer les éléments à charge et à décharge</p>

L'affaire Champfleury

Article

Le vendredi 19 avril s'est tenu au tribunal du Pervis le procès de M. Jean Champfleury. Cet ancien bagnard était accusé du meurtre d'Alphonse de Peyrehorade et du vol d'une grosse somme d'argent au domicile de la victime. Champfleury risquait 33 ans de prison et une forte amende.



Les 4°4 jurés

Après de longs moments de discussions et délibération, le jury a tranché que **le prévenu était innocent et le président a décidé de le relaxer**. Les membres du jury ont estimé que la partie civile n'avait pas fourni suffisamment de preuves et d'arguments quant à la culpabilité de Champfleury.

Première expérience de juré

Dans la vraie vie, j'aurais peur de me tromper. Il y a trop de responsabilités : un bon juré doit savoir prendre des notes, écouter, et prendre des décisions en son âme et conscience. On a la vie d'un homme, d'une femme entre nos mains. On décide de son avenir. C'est difficile.

C'est beaucoup de responsabilités d'être juré. Il faut être sûr de ne pas se tromper. Si je libère l'accusé et qu'il est coupable, je fais un heureux mais ce n'est pas juste; si je le mets en prison, je suis sûr qu'il n'y aura plus de problèmes avec lui... s'il est coupable. Ce n'est pas juste non plus.

Dans la vraie vie, j'aurais peur de donner une mauvaise peine. J'aurais peur de dire qu'une personne est coupable quand elle ne l'est pas. Je n'aimerais pas non plus, s'il faut juger une personne qui a tué une autre personne, la relâcher, et qu'elle tue, après, une autre personne. En quelque sorte, ce serait presque de ma faute.

Avis sur le film du procès

J'ai trouvé que les rôles étaient bien attribués, que le texte était bien écrit. Les costumes étaient bien sauf ceux des gendarmes.

On se croyait vraiment au tribunal : le texte était organisé, approprié. Les acteurs jouaient vraiment bien, avec une bonne mise en scène. Les acteurs savaient où se placer, où aller à la fin de leur texte. Le montage était parfait, il n'y a pas eu de coupure : bravo au monteur !

Le film du procès m'a vraiment plu. Je ne m'attendais pas à ça. J'attendais quelque chose de moins bien. Le scénario était bon, avec un langage approprié. Les acteurs, bien choisis, jouaient bien.

Ça m'a paru facile de juger Champfleury. Je croyais qu'il était coupable au début, mais à la fin, après les témoignages, j'ai compris qu'il était innocent.

Personnellement je ne voudrais pas être juré dans la vraie vie car un juré a entre ses mains la vie de personnes. Nous devons écouter, prendre des notes, puis donner notre jugement en notre âme et conscience.

Il faut bien rendre la justice, il ne faut pas se laisser attendrir par une personne, il faut laisser ses sentiments de côté.

D'ailleurs serait-ce mieux un coupable dans la rue qu'un innocent en prison?

Julie Thietry

Tout le monde peut être juré puisqu'il suffit d'être sur la liste électorale pour faire partie de ceux qui peuvent le devenir.

Je ne voudrais pas être juré car c'est trop de responsabilités.

On devait prendre des notes, comprendre la cause, ne pas se laisser attendrir par les paroles des personnes.

A la fin, on a dû délibérer. Pour ce procès-là, c'était facile, tous les éléments concordait, Champfleury n'était pas coupable.

Mais pour un vrai procès ce ne serait pas pareil, on aurait vraiment la vie de quelqu'un entre nos mains. *Juliette Tribout*

Le film était bien malgré les problèmes de son. Le montage était bien fait. Je donne un Oscar à Mathis et à son avocat.

Le texte était bien, avec un langage approprié. Certains mots étaient assez compliqués. Le choix des acteurs était vraiment bien : le physique correspondait bien aux rôles. Dommage que, des fois, ils n'articulaient pas assez. Les angles de tournage étaient bien choisis. Les costumes étaient assez réalistes.

Plaidoirie de la Défense

Avocat de Champfleury

Les juges, Mesdames et Messieurs les jurés .

Mon client monsieur Champfleury ici présent est accusé d'un meurtre et d'un vol mais les preuves contre mon client sont faibles. Qui l'a vu ? Qui ? Personne ! D'ailleurs qui connaissait son existence? Mais quel lien pouvons-nous établir entre mon client et l'affaire ?

Mon client a-t-il été vu dans la maison des Peyrehorade ? Mon client a-t-il été remarqué à Ille pour son mauvais comportement? Non, c'est un bon travailleur, il a payé tout ce qu'il devait. Que lui reproche-t-on exactement ? Ses erreurs du passé ? Avoir volé du pain ? On dit " qui vole un œuf vole un bœuf " Néanmoins, est-on un meurtrier quand on vole pour survivre ? Mon client, d'après les faits, n'a que peu de rapport avec la famille du mort à part celui d'avoir travaillé pour eux, sans même les avoir rencontrés. Peut-on suspecter les proches des Peyrehorade, proches ou lointain ? Dans ce cas, il y aurait d'autres suspects plus probables qui auraient un meilleur mobile et alibi que mon client? Finalement le vol ne serait pas plutôt une affaire secondaire ? Une affaire qui n'est apparue que bien plus tard. On parle d'une affaire qui aurait mal tournée, mais ne serait-ce pas plutôt un meurtre suivi, par hasard, d'un vol ?

Quel serait alors le mobile de mon client? Connaissait-il Alphonse de Peyrehorade ? Avait-il des raisons de lui en vouloir ?

Aucune !

C'est pourquoi Mesdames et Messieurs, je demande la relaxe pour mon client, Jean Champfleury, accusé à tort de crime.